

Étude Technique et Ergonomique

Madame D.

Jeudi 8 juillet 2021

Adjointe Service Qualité de Vie au Travail : Mme H.
Intervenant Ceciaa#PRO : Gérard HOURY



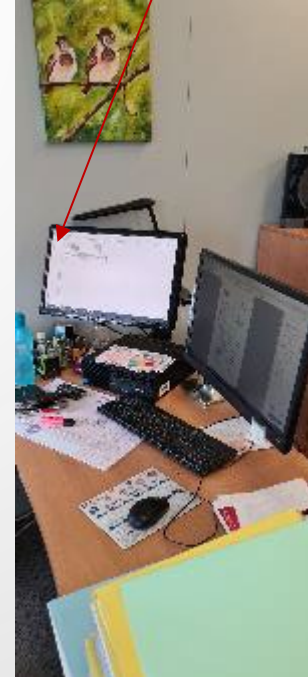
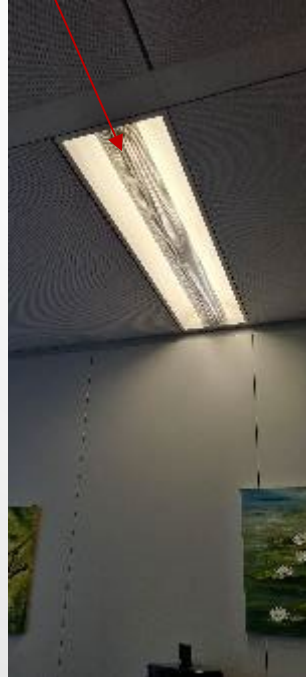
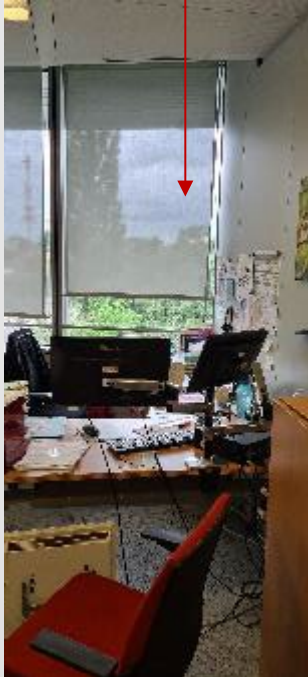
Présentation de la bénéficiaire

- **Service et Poste occupé** : Responsable du Pôle des Congés spéciaux de maladie
- **Nature du contrat** : CDI
- **Temps de travail** : Temps complet
- **Nature de la reconnaissance de travailleur handicapé** : Oui
- **Nature de la difficulté** : Pathologie rétinienne évolutive et Glaucome
- **Conséquences** : Baisse d'acuité visuelle (surtout à mi-distance et de loin), photosensibilité, évaluation des distances, problèmes d'équilibre, fatigabilité oculaire quotidienne, compensation du déséquilibre visuel œil gauche/œil droit (pas souvent de la bonne manière)

La demande et son contexte

Madame D. travaille actuellement 1 jour par semaine en présentiel sur site et 4 jours en télétravail. A partir du mois de septembre, le rythme sera de 3 journées en présentiel et 2 jours en télétravail. Le bureau qu'elle partage avec 2 autres collègues est d'une surface d'environ 15 m² avec fenêtres (équipées de stores partiellement occultants) donnant sur l'extérieur face à la porte d'entrée. Son bureau est parallèle aux fenêtres (dans le dos de Madame D.), positionnement choisi principalement pour un problème de confidentialité, mais qui, en terme d'ergonomie n'est pas un positionnement adéquat. L'éclairage du bureau est constitué de néons avec déflecteur. Le(s) poste(s) de travail informatique sont constitués d'un ordinateur fixe avec clavier et souris standards, et 2 écrans (formats et qualités différents) sur bras articulé double, et d'un ordinateur portable pour le télétravail (sans écran supplémentaire).

La demande et les besoins exprimés et constatés correspondent à une gestion et accessibilité d'ensemble (informatique et « papier ») permettant de limiter la fatigue visuelle actuelle afin de ne pas accélérer le processus évolutif de la pathologie visuelle.



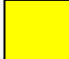




Besoins quantifiés

Les besoins identifiés concernent la gestion et l'accessibilité des environnements informatiques, l'accès et la lecture de l'ensemble des supports « papier » et l'éclairage des environnements de travail (présentiel et télétravail).

Ces besoins ont été quantifiés et validés avec Madame D. suite à l'analyse et mise en situation effectuées lors de notre rencontre du 8 juillet, et des tests et divers présentations produits :

Mise en place de moniteurs identiques (même format et même qualité d'image), d'un clavier gros caractères rétroéclairé, d'un logiciel d'amélioration visuelle informatique, de loupes de lecture « papier » et d'un éclairage adapté. Le siège actuel est en adéquation avec ses besoins.

Nous avons quantifié les besoins suivants :

- Lecture des symboles clavier 
- Accès aux applications informatiques 
- Lecture des documents « papier » 
- Lecture des informations (hors bureau) 
- Eclairage du bureau ou de l'espace de travail 

- **Efficient** 
- **Améliorable** 
- **Pas concernée** 

Synthèse des préconisations

➤ **Logiciel adapté**

Zoomtext Magnifier (sans synthèse vocale) à installer sur les deux postes informatique (fixe et portable). Une seule licence requise

➤ **Moniteurs**

Remplacer les 2 moniteurs dans le bureau de Strasbourg par 2 écrans format 19' ou 19,5' maximum (bras articulé à conserver) et prévoir 2 moniteurs identique pour le télétravail avec bras articulé double

➤ **Clavier spécifique**

Fourniture de 2 claviers (Strasbourg et télétravail) à gros caractères fond noir et rétroéclairés

➤ **Loupes électronique**

Fourniture de 2 loupes électronique: une au format 5' (ultra portable) pour les déplacements et lectures ponctuelles hors bureau et une au format 8' pour la lecture bureau avec champs visuel plus large (lecture d'une largeur de page)

➤ **Eclairage**

Mise en place d'un éclairage du plan de travail (Strasbourg et télétravail) avec lampe led type architecte avec variateur d'intensité, compatible environnement informatique (même fréquence) pour éviter tout scintillement et balayage informatique écran.

➤ **Conseil environnemental**

Nous conseillons, si possible, un positionnement du plan de travail de Strasbourg perpendiculaire à la fenêtre afin de limiter les reflets extérieurs.

Aménagement du poste de travail de Madame D.

Notre expertise a permis d'identifier et de confirmer les difficultés et besoins de Madame D. afin de mettre en place les solutions en adéquation avec sa situation et sa pathologie.

Les préconisations contenues dans ce rapport d'audit sont, à ce jour, validées par Madame D. et correspondent à ses besoins de compensation. Les solutions proposées sont également évolutives et pérennes.

Nous conseillons d'uniformiser les installations (présentielle et domicile) afin de ne pas générer de décalages visuels avec risques d'accentuer la fatigue visuelle de Madame D..

Toutes solutions et aménagements installés peuvent faire l'objet de réajustement si besoin (réglages complémentaires, ajustement, remplacement ou compléments) en fonction de l'évolution des besoins ou d'une adaptation difficile.

Fait à Maison-Alfort le 12 juillet 2021

Gérard HOURY